

Informations municipales

Conseil municipal du 23 février 2011 - Orientations budgétaires : maîtrise des dépenses, pas de hausse des impôts

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil aborde des questions financières inscrites à l'ordre du jour :

- Il approuve le versement d'une subvention de 4 800 € à la coopérative des écoles pour permettre l'organisation de la sortie scolaire annuelle.
- Il décide l'ouverture de crédits en investissement pour régler les factures de travaux réalisés à ce jour et de matériels livrés. Ces crédits seront repris obligatoirement lors du vote du budget.

Le Conseil approuve la proposition du Grand Lyon, dans le cadre de la procédure de modification n°8 du PLU, d'inscription d'un emplacement réservé pour création de voie piétonne pour relier le Pôle scolaire au cheminement traversant l'îlot des Vergers.

Enfin, Monsieur MIRABEL, Premier Adjoint, présente les orientations du budget 2011 :

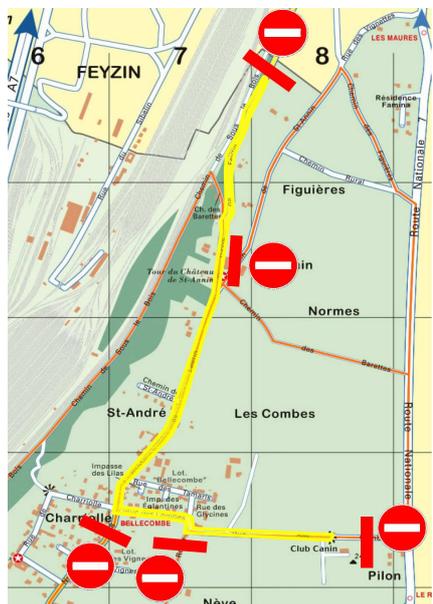
En fonctionnement, l'objectif est de diminuer les charges générales de 2% tout en maintenant le niveau du service rendu, de stabiliser les dépenses de personnel et les charges courantes. Les efforts seront accrus pour réduire certains postes de dépenses jugés trop élevés (énergies notamment).

Monsieur Le Maire confirme qu'il est fondamental de tenir ces objectifs car les recettes sont en voie de diminution, certains organismes partenaires ayant déjà annoncé la réduction de leur participation comme la Caisse d'Allocation Familiale pour les services liés à l'enfance.

En investissement, les prévisions sont conséquentes et l'investissement sera supérieur à 1 million d'euros. De nombreux projets du plan de mandat entrent en phase de réalisation : démarrage des travaux du gymnase, de l'église, mises aux normes du restaurant scolaire, création d'un self pour les plus grands, poursuite de la remise en état du cimetière et de reprise des concessions, création d'un jardin d'enfants, modernisation des services.

L'ensemble de ces dépenses seront entièrement autofinancées notamment parce que des efforts d'économie seront faits sur les dépenses de fonctionnement et sans augmentation de la pression fiscale.

Commission culture : Rallye Lyon Charbonnières vendredi 15 avril 2011



Le départ est prévu route de Feyzin (côté gare) jusqu'à la route des Combes (niveau club canin). Le parcours se poursuivra par la RD307 puis la route du Pilon et finira sur la place du village pour un contrôle de passage. Animations et buvettes sont prévues, réunissant municipalité, associations et commerçants du village.

Pour des raisons de sécurité aux abords de la Spéciale et d'organisation du stationnement des nombreux passionnés de sports automobiles attendus ce jour là, un plan de circulation est établi.

La circulation sera totalement interdite de 17h à 23h30 :

- au départ de la course - Route de Feyzin
- à l'arrivée - carrefour RD 307/rue des Combes
- et sur le parcours : aux points indiqués sur le plan

Un courrier sera remis à tous les riverains immédiats de la course afin que toutes les dispositions puissent être prises, notamment si des soins médicaux à domicile sont prévus.

Des Reconnaissances auront lieu avant la course en avril. Des animations, buvettes ... auront lieu pendant la manifestation.

Votre Mairie vous informe ...

Les élections cantonales se dérouleront le 20 et 27 mars 2011.
Les bureaux de vote seront ouverts, à la Verchère, de 8h à 19h

La commission cadre de vie vous informe

Travaux

La Direction de la Voirie du Grand Lyon a prévu quelques travaux cette année, il s'agira notamment :

- avant l'été, de requalifier le parking de l'ancienne Poste, réorganiser le stationnement, enterrer le silo de collecte du verre pour diminuer les nuisances, aménager un cheminement piéton, effectuer de nouvelles plantations.
- après l'été, de réaménager l'impasse de la Verchère, prévoir le passage du corbillard, sécuriser le cheminement des piétons créer un stationnement handicapé, réaliser de nouvelles plantations et refaire le revêtement très abîmé par les automobiles et ainsi devenu difficilement praticable pour les personnes à mobilité réduite

Rappel : du bon usage de la zone 20

Vous avez peut être découvert ce panneau rue de la Charrière : il s'agit d'une création récente du Code de la Route (article R110-2) appelée **ZONE 20** ou **ZONE de RENCONTRE**.

Ce qu'il faut retenir :



- > C'est une voie affectée à la circulation de tous les usagers
- > Les piétons peuvent circuler sur la chaussée (sans y stationner)
- > Les piétons ont la priorité
- > La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h
- > Les chaussées sont à double sens pour les cyclistes (sauf disposition spécifique contraire)
- > La zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable

La rue de la Charrière est donc une zone de rencontre aménagée de façon à permettre la circulation de tous en toute sécurité avec le respect et la priorité donnés aux piétons par le Code de la Route.

Commission affaires sociales

Suite au succès de la marche d'octobre lors de la semaine bleue, une nouvelle randonnée pédestre est organisée le mardi 5 avril. Deux parcours de 4 et 8 km seront proposés.

Départ prévu à 14h salle de la verchère et verre de l'amitié à l'arrivée.

Nous vous attendons nombreux.

Informations des associations

"Cabaret et repas dansant" du FOOTBALL CLUB Samedi 2 avril à la Salle Polyvalente

Le Football Club Solaize Sérézín-du-Rhône, vous invite à son traditionnel "Cabaret et repas dansant" le **SAMEDI 2 AVRIL 2011** à partir de **19h30**, à la Salle Polyvalente de SOLAIZE.

Au programme : Soirée animée par l'orchestre "Road 66," (6 musiciens dont 2 chanteurs).
Spectacle présenté par l'École de danse "K' Danser"
Et un tour de chant proposé par la chanteuse Laetitia CHAPIT.

Réservations au 06 30 65 23 50 ou au 06 82 08 49 46 - Parking gardé - Nous vous attendons nombreux pour passer avec nous une belle soirée placée sous le signe de la convivialité.

Informations des particuliers

Recherche appartement dans immeuble ou maison sur Solaize F3 ou F4 en location. Loyer maximum avec charges comprises 800 euros. Adresser votre réponse au 06.81.50.05.68.